

Amani RABEH – Institut des Etudes Politiques – Grenoble - France

Temps et aspect dans le système verbal de l'arabe littéral

Les notions de temps et d'aspect sont parmi les sujets les plus fertiles de la recherche contemporaine en linguistique. Des numéros de revues, des articles et des séries entières d'ouvrages (telles que Chronos) sont régulièrement consacrés à l'étude de ces deux catégories. Le temps est un thème qui, lors des colloques(01), des congrès ainsi que dans les ouvrages, se prête à plusieurs entrées différentes : celle du philosophe, du physicien, du pédagogue, de l'historien... si bien que savants, philosophes et historiens n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une définition commune et unique du temps. Il existe, ainsi, une multitude de rapports au temps (temps physique, objectif ou subjectif, social ou encore psychologique) et le définir s'avère chose difficile.

Pour G. Guillaume, la différence entre l'aspect et le temps est une différence de position ; l'aspect est le temps que le verbe emporte avec soi "intériorise" alors que le temps (grammatical) sera celui que le verbe "extériorise".

Rattaché à notre propre expérience, le temps est décrit habituellement comme un concept difficile à appréhender. Saint-Augustin et Pascal par exemple signalent clairement cela dans leurs écrits :

« Qu'est-ce que le temps? « Si personne ne me pose la question, je sais ; si quelqu'un pose la question et que je veuille expliquer, je ne sais plus »(02).

« Le temps est de cette sorte. Qui pourra le définir ? Et pourquoi l'entreprendre, puisque tous les hommes conçoivent ce qu'on veut dire en parlant de temps, sans qu'on le désigne davantage ? ». (03)

Outre la complexité des deux objets d'étude, la linguistique comparative a pu montrer que l'expression, la conception et la place de l'aspect et du temps pouvaient être différentes d'une langue à l'autre. C'est effectivement le cas entre la langue arabe et la langue française. La langue arabe est souvent décrite comme langue à aspects. Qu'en est-il vraiment de la place du temps dans ce système langagier

Cet article sera l'occasion tout d'abord de donner une vue d'ensemble sur les sciences grammaticales en arabe avant de présenter le système verbal de l'arabe littéral. Nous discuterons ensuite d'une question épineuse en linguistique arabe qui consiste à savoir si l'opposition entre la forme accomplie et la forme inaccomplie est fondamentalement temporelle ou aspectuelle.

1. La notion du *taṣrīf* dans la grammaire arabe

Nous essayerons dans cette partie de présenter au mieux les sciences grammaticales en arabe et en particulier le *taṣrīf* tout en donnant une idée sur les importants ouvrages arabes écrits sur cette science.

1.1. Présentation des différentes sciences grammaticales en arabe

Les sciences grammaticales arabes comportent, pour plusieurs grammairiens dont Fleisch, quatre branches ; *al-luġa*, *an-naḥw*, *at-taṣrīf* et enfin *al-iṣṭiqāq*. *Al-luġa* est la science qui s'intéresse au vocabulaire, à sa transmission, à son explication et à

sa reconstitution dans des ouvrages lexicographiques. *An-naḥw* est telle la syntaxe en français, il a pour objet *al -i' rāb* [...] et étudie surtout « le système des cas pour les noms-adjectifs et des modes pour les verbes »(04). *Al-ištiqāq* s'occupe du mot en lui-même dans son *wazn* (la rythmique ou le mètre du mot si nous devons traduire cela) et est la science complémentaire du *taṣrīf* qui se trouve être selon Fleisch une science intermédiaire entre *al-luḡa* et *an-naḥw*, « il s'occupe du mot lui-même fourni par *al-luḡa* et support de la variation des *ḥarakāt*, objet du *naḥw* ». (05)

En arabe et comme le montre très bien Fleisch, tout mot doit appartenir nécessairement à l'un des trois ensembles morphologiques suivants : *wazn*(06) (*pl. awzān*), *binā'* (*pl. abniyat*) et *ṣiḡā* (*pl. ṣiyag*). Le *taṣrīf* est la science qui détermine à quelle forme morphologique doit appartenir chaque mot et comment nous pouvons justifier cette appartenance.

1.2. Le *taṣrīf* et les importants livres arabes qui l'ont traité

Le même grammairien note deux manières de pratiquer le *taṣrīf*; la première étant celle des grammairiens arabes appelés *al-mutaqaddimūna* consistant en des exercices qui servent à se rappeler des données grammaticales et à les appliquer. Ces exercices portent en arabe le nom de *masā'il al-tamīn*; les questions d'exercice comme les nomment Ibn al-Ḥāḡib et Raḡi al-Dīn al-Astārābaḡi (m. en 1289 de notre ère). Le *taṣrīf* qui établit et raisonne les formes en arabe avait ainsi, selon ces grammairiens, un but pédagogique. L'un des ouvrages de référence qui traite du

taṣrīf comme une application est le *Kitāb* de Sībawayhi (m. en 793 de notre ère).

La seconde manière de pratiquer le *taṣrīf* est de le considérer non plus comme un exercice mais en tant qu'une discipline à élaborer en une science indépendante parmi l'ensemble des sciences grammaticales arabes. Le centre d'études grammaticales de Kūfa (07) semble être le premier à ériger cette idée puisque la tradition arabe attribue dans le *Fihrist* d'Ibn al-Nadīm (m. en 995 ou 998 de notre ère) à un koufien Abū al-Ḥasan Aḥmad un *Kitāb at-taṣrīf*, l'idée de ce livre qui suit cette nouvelle orientation a été reprise par Abū Ūthmān al-Māzinī (m. en 861 ou 863 de notre ère) dans un *kitāb at-taṣrīf*. Al-Māzinī regroupe dans ce même livre les données de Sībawayhi, les expose pour elles-mêmes.

Vient ensuite Ibn Ğinnī (m. en 1002 de notre ère) qui a commenté dans *Muḥtaṣar at-taṣrīf al-mūlūkī, lekitāb at-taṣrīf* d'al-Māzinī en y systématisant et schématisant le *taṣrīf* sans le renouveler. Après al-Māzinī et Ibn Ğinnī, Ibn al-Ḥaġib reprend le même objet que les deux grammairiens précédents et rédige un exposé du *taṣrīf*, *laṣāfiya*. Freisch écrit que le *taṣrīf* d'Ibn al-Ḥaġib est plus facilement accessible à un européen. Le *kitāb at-taṣrīf* d'al-Māzinī avec les explications d'Ibn Ğinnī et *laṣāfiya* d'Ibn al-Ḥaġib ont contribué à donner une organisation plus complète au *taṣrīf* et restent ainsi les ouvrages de référence en ce qui concerne les études sémitiques.

2. Deux formes verbales, objet du *taṣnīf*

Le système verbal de l'arabe littéral repose uniquement sur deux formes morphologiques nues qui représentent deux catégories du verbe ;

La première forme morphologique est notée *fa'ala*(08) (*fa'al* est sa forme pausale(09)) et la seconde *yaf'alu* (10) (*yaf'al-* est sa forme pausale).

2.1. Présentation des deux formes en question, de leurs préfixes et de leurs suffixes

La forme morphologique ou catégorie F1 est appelée par les linguistes arabisants français *accompli* et par les grammairiens arabes *māḍi*. *Fa'al* est ainsi le radical de l'accompli sur lequel viennent se postposer des suffixes qui ne sont autres que les marques de personne, de nombre et de genre. Cette forme est souvent appelée, de par sa tendance suffixale, *formes à suffixes*. F2 est appelée par les grammairiens arabes *mūḍāri'* et par les grammairiens arabisants français « inaccompli », cette forme est donnée par convention à la troisième personne. *Yaf'alu* contient déjà une préfixation par le *ya-* préfixé au radical de l'inaccompli mais à chaque fois que nous changeons de personne, de genre et de nombre, cela s'accompagne d'un changement de préfixation mais aussi de suffixation.

Dans F2, appelée aussi forme à préfixes, la préfixation marque essentiellement la personne. Comme l'explique clairement Pierre Larcher(11), les préfixes de personne s'organisent comme suit:

- ' - pour la première personne du singulier vs *n-* pour la première personne du pluriel.

- *t-* pour la deuxième personne du singulier et du pluriel et la troisième personne de l'absent(12) du singulier.

- *y-* pour la troisième personne du singulier et du pluriel.

A côté de ces préfixes de personne, nous trouvons également des suffixes qui rendent compte du genre et du nombre. Ce sont les suivant :

- *-īna* qui marque le genre féminin singulier.
- *-na* qui marque le féminin pluriel.
- *-ūna* qui marque le masculin pluriel.
- *-āni* qui marque le duel.

2.2. Les paradigmes de conjugaison découlant des deux formes accomplies et inaccomplies

Alors que la forme accomplie *fa'ala* ne présente qu'une seule conjugaison, la forme inaccomplie *yaf'alu* présente, quant à elle, trois différents paradigmes de conjugaison ; *ya-f' al^u*, *ya-f' al^a*, *ya-f' al^o*. Formes accomplies et inaccomplies, *māḍi* et *muḍāri'* servent ainsi à former le système verbal arabe.

Dans son livre *Le système verbal de l'arabe classique*, P. Larcher note *troismodes*(13) *de l'inaccompli* qui ne sont autres que les trois conjugaisons de la forme *ya-f' al^u*. Pour les grammairiens arabes, la forme inaccomplie *ya-f' al-* présente trois variantes, connues respectivement comme *marfū'*, *manṣūb* et *mağzūm*, et appelées indicatif, subjonctif et apocopé, par les grammairiens arabisants.

Ces trois modes diffèrent quant à l'existence d'une voyelle finale (-u pour l'indicatif, -a pour le subjonctif) ou à son absence (le cas de l'apocopé).

2.2.1. L'inaccompli indicatif

L'inaccompli indicatif inscrivant le procès dans le mode réel indique, comme l'affirme R. Blachère(14), une action qui dure dans le temps ou qui se répète, ou qui est en train de se réaliser. En français, cela peut équivaloir, selon le contexte bien sûr, à l'imparfait surtout si la forme arabe inaccomplie est précédée du verbe *kāna* à l'accompli :

« wa lakinnī fī nafsi -l-waqt kuntū a'rifu annahu rubbamā yaḥduṭu šay' mā »(15).

L'inaccompli peut aussi être rendu par le présent comme dans « man yufakkiru fi š-šakwā »(16), ou par le futur si la forme *yaf'al* est précédée de la particule *sa* ou *sawfa* comme dans « sa'adhabu li'ahluda li-n-nawmi »(17).

2.2.2. L'inaccompli subjonctif et apocopé

Les paradigmes apocopé et subjonctif sont deux modes potentiels sauf quand ils sont employés avec les particules négatives *lan* (introduisant un procès au futur) et *lam* (introduisant un procès au passé) ; dans le cas où l'inaccompli subjonctif est précédé de *lan*, le procès exprime alors une action à réaliser ; « fa-lan yaḥruḡa muṭlaqan al-yawm »(18). L'inaccompli subjonctif se distingue de l'inaccompli indicatif par la terminaison vocalique en *-a* à la place de *-u* et par la disparition du *nūn* à la fin des désinences contenant une voyelle longue.

Al-muḍāri' al-mansūb ou l'inaccompli subjonctif se retrouve essentiellement comme en français dans des subordonnées exprimant le but ou régies par un verbe de commandement, de souhait, de demande, d'obligation, de volonté, de possibilité ou encore après la particule négative *lan* où il a alors une valeur du futur. Le subjonctif arabe qui, n'est pas toujours équivalent au subjonctif en français, se retrouve dans des propositions introduites par *'an* («que» en français), par des composés de *an* comme *qabla 'an* («avant que» en français) ou *ba'da 'an* (après que en français), par *li, likay, kay* («afin que» en français), par *likay lā, li-allā* («afin que ne...pas» en français).

Cette finalité se trouve exprimée généralement en arabe par *min aġl 'an*, c'est le cas dans cet exemple qui contient à la fois la particule *li* et *min aġl 'an*; «min aġl 'an nastaṭī' an nanqula lahum al-ḥabar li-ya'lama al-ġamī'u bi-dālik»(19).

L'inaccompli subjonctif se retrouve par convention de complaisance après les particules *ḥattā* («jusqu'à ce que» en français), et *fā* («en sorte que» en français). Dans le cas où la proposition introduite par *ḥattā* (jusqu'à ce que), par *'an* (que) ou par les composés de *'an* exprime un procès réalisé, le verbe est à l'accompli.

L'inaccompli apocopé(20), a la même conjugaison que l'inaccompli subjonctif sauf qu'à la première personne du singulier et du pluriel, à la deuxième personne du masculin singulier et à la troisième personne du masculin et du féminin singulier, la terminaison n'est plus *-a* comme pour le subjonctif mais *-*(21), nous avons alors une absence de voyelle finale. La

forme apocopée apparaît dans les phrases conditionnelles ; « 'in tasri'ū tašilū »(22). La forme apocopée se retrouve après des particules telles que *li* ou *fal* (« que » en français) qui se soudent au verbe par préfixation exprimant l'injonctif et remplaçant les formes qui remplacent les personnes non existantes de la conjugaison de l'impératif qui ne sont autres que les personnes grammaticales de l'absent(23) tel le cas dans « fal-tahuzahu »(24), dans « fal-tamul yamīnan »(25) et aussi dans « iḍan linantāliq »(26). L'inaccompli apocopé suit également des particules telles que *lam* dans la négation de l'accompli (« ne... pas »en français) comme dans « falam yaf'al dālika l-yawm »(27) ou encore *lammā*(« ne...pas encore »en français). L'apocopé se retrouve également dans une proposition qui suit un impératif ; « aslimū taslimū »(28).

2.2.3. L'énergique

Certains grammairiens arabisants ajoutent à ces trois variantes de l'inaccompli, un autre mode, d'un emploi rare, appelé inaccompli énergique. Tandis que R. Blachère le considère dans son livre *Eléments de l'arabe classique* (p. 25) comme tiré du subjonctif par l'adjonction d'un *-an* (corroboration(29) légère) ou *-annā* (corroboration lourde), P. Larcher constate que cette forme énergique ne se retrouve pas dans des contextes du subjonctif et que les même suffixes peuvent aussi bien s'ajouter à l'impératif ou encore à l'indicatif donc le rattachement que fait Blachère de cette forme au subjonctif n'est pas plausible. Larcher conclut dans son *Système verbal de l'arabe classique* que « les formes énergiques sont propres au verbe futur, c'est-à-dire inaccompli, sans

distinction de mode, et impératif, essentiellement en phrase jussive et accessoirement en phrase assertive, notamment sacramentelle(30) »(31). L'énergique exprime l'autoritaire et l'impératif, nous le trouvons essentiellement dans les expressions de menace et de serments.

2.2.4. L'impératif, l'injonctif et le prohibitif

A côté des trois modes de l'inaccompli, s'ajoute l'impératif dont le procès s'étend à la fois sur le présent et sur le futur.

L'impératif est « une forme par laquelle on demande à la personne à qui l'on parle (de se trouver dans) un état ou de faire une action dans le futur »(32). Le *fi'l amr* (verbe d'ordre), comme l'appelle la grammaire arabe traditionnelle, se conjugue avec la deuxième personne seulement. Entre l'apocopé et l'impératif existe une relation formelle et sémantique ; comme le montre très bien et schématiquement Frédéric Imbert dans son livre *L'arabe dans tous ses états*(33), la relation est d'abord d'ordre formelle car l'impératif ne diffère de l'apocopé que par la chute de l'élément pronominal *t-* et son remplacement par un '*alif* prosthétique qui s'efface dans une liaison ou *waṣl* en arabe. Sémantique car l'apocopé et l'impératif peuvent exister ensemble dans un rapport de cause à effet dans un système hypothétique.

« Law kunta taḍhak ...fa-gādir al-qā'a »(34)

« 'afsiḥī qalīlan yā ibnatīhattā taḡlisa l-mar'a l-aḡūz »(35)

Dans *L'arabe dans tous ses états*, Frédéric Imbert montre qu'aux autres personnes, la grammaire arabe emploie l'injonctif qui se construit sur *li-* ou *fal-* + apocopé. Le prohibitif est l'ordre

nié, la défense et la négation de l'injonctif, il est construit sur *lā*+ apocopé ou *lā* + énergétique.

2.2.5. Autour des formes accomplies

En plus des trois modes de l'inaccompli et de l'impératif, n'oublions pas l'accompli qui a également diverses valeurs sémantiques et divers emplois. Cette forme morphologique, obtenue par suffixation d'éléments pronominaux au radical verbal et exprimant un procès réalisé dans un passé, peut être rendu en français par un temps du passé surtout si l'accompli est précédé par *wa qad* (alors que) et *lammā* (quand) ou par un plus-que-parfait ou un passé antérieur. La particule *qad* peut être employée seule devant l'accompli pour insister sur sa valeur du passé comme c'est le cas dans « *lākinnanīqad ḡahaltudālika l-ihsās bi-l-ḥanān* »(36). Elle est concurrencée par la particule *laqad* qui signifie clairement une inscription du procès dans le passé.

Les formes verbales accomplies, très différentes et moins riches que les formes inaccomplies, peuvent être également traduites en français par un présent du subjonctif dans les phrases exprimant un vœu comme pour ce cas « *a'ānanā Allāh* »(37) ou encore une malédiction comme pour « *la'ana Allāh fulān* » et par un présent ou un futur dans des phrases hypothétiques introduites par *law* ou *'in*(*si* en français).

Malgré cette apparence codifiée du système verbal arabe, il existe toutefois plusieurs exceptions et cas particuliers dans l'emploi des deux formes *accomplie* et *inaccomplie*. Comme nous le verrons dans les parties ultérieures, la forme *fā'alā* par exemple, habituellement connue comme exprimant l'accompli, peut être

employée dans le contexte du récit à l'inaccompli. Nous tenterons ainsi, dans notre étude, de nuancer les valeurs des deux formes verbales de base en tenant compte des contextes dans lesquels elles se trouvent.

3. La place du temps dans l'organisation aspectuelle de l'arabe

La description du système verbal de l'arabe est systématique ; on parle toujours de deux formes *fa'al*/*ya-f'al* à valeur aspectuelle. Les premiers grammairiens de l'analyse aspectuelle de l'arabe et du sémitique en général ne voient ainsi dans l'opposition de ces deux formes qu'une opposition purement aspectuelle ; M. Cohen écrit dans le chapitre 2 de son livre qu' « il s'y rencontre deux formes qu'on dénomme en général, d'une manière impropre, des temps ; ces deux formes servent à distinguer deux aspects de l'action, qui sont l'accompli et l'inaccompli »(38), sa désignation par *impropre* de la nomination de temps prouve sa désapprobation à une analyse purement temporelle du système verbal arabe.

A côté de Blachère ou d'autres grammairiens qui font une opposition tempo-aspectuelle entre les deux formes, il y en a certains dont fait partie Marcel Cohen qui optent pour une classification purement aspectuelle et excluent toute temporalité incluse dans cette opposition. Tout en désignant l'accompli par le parfait et l'inaccompli par l'imparfait, Cohen affirme dans son *Système verbal sémitique et l'expression du temps* que « la doctrine qui est actuellement admise par la majorité des sémitisants est celle du caractère non temporel de cette opposition. Cette doctrine est suivie ici d'autant plus résolument que l'enquête

sur l'expression du temps dans le verbe sémitique a révélé le caractère fragmentaire et secondaire de cette expression »(39).

L'opposition temporelle de passé à non passé serait subjective ; le locuteur, concevant le temps d'une manière abstraite, fait une division par rapport à lui-même ; ce qui est derrière lui : le passé, ce qui est devant lui à ce moment : le présent et ce qui est en avant de lui : l'avenir. Le temps se trouve ainsi situé. Contrairement à Cohen, nous pensons que même si nous avons une opposition purement aspectuelle d'accompli/inaccompli ; ces termes contiennent en eux-mêmes la notion de passé/non passé et sont donc rapportés indirectement au temps. Dire que le procès est accompli c'est signifier qu'il est achevé au passé et dire qu'un procès est inaccompli c'est signifier qu'il n'est pas encore achevé dans le temps. Enfin, M. Cohen reste toutefois sceptique sur la thèse définitive aspectuelle.

David Cohen adopte aussi la même classification « [...] le système repose, comme en ougaritique, essentiellement sur l'opposition aspective inaccompli/accompli »(40) en ajoutant que c'est le contexte qui rend compte des indications temporelles « de manière général, le contexte, au sens le plus général du terme peut fournir par lui-même les indications d'ordre temporel et permettre éventuellement de référer le procès à un moment ou une situation donnés »(41). Cette conception du système verbal exclut tout rapport avec le temps. P. Larcher ajoute que « pour les grammairiens arabes *fa'al* s'opposait à *ya-f'al* comme passé à non passé (présent/futur) et pour les grammairiens arabisants comme accompli à inaccompli. Autrement dit les premiers voient

dans le temps et les seconds dans l'aspect le principe de corrélation entre les deux formes du système verbal de l'arabe »(42).

Temps et aspect semblent alors s'entremêler. Malgré ce classement aspectuel du système verbal arabe, plusieurs grammairiens ont évoqué le temps dans la définition même des termes accompli / inaccompli. P. Larcher, tout en définissant le temps et l'aspect, établit une relation entre eux :

« Le temps, c'est la relation entre ce dont on parle et le moment où l'on en parle : un procès est présenté comme antérieur, simultané ou postérieur au moment de l'énonciation. L'aspect, c'est la façon dont un procès se déroule dans le temps. Si le procès se déroule dans la période de temps concernée par l'énonciation, l'aspect est inaccompli : "inaccompli" veut donc dire "s'accomplissant". S'il est présenté comme la trace, dans cette période, d'un accomplissement ultérieur, l'aspect est accompli »(43).

R. Blachère et M. Gaudefroy-Demombynes ajoutent qu' :

« en principe, l'accompli énonce un procès (état ou action) réalisé dans un passé vague. Le français le rend par un passé quelconque ; il peut arriver qu'il le traduise par un indicatif présent ou futur, par un conditionnel ou par un subjonctif ; dans ces cas, l'accompli n'équivaut nullement à ces temps du français, mais au résultat d'une action passée, ce dont le français ne tient pas compte » (44).

L'inaccompli indicatif, quant à lui, « énonce un procès (état ou action) en cours de réalisation ou qui se répète en un temps vague, suivant les cas, le français le rend par un indicatif présent, imparfait ou futur ou par un conditionnel présent, ou par un

subjonctif»(45). Tout comme M. Cohen, R. Blachère et M. Gaudefroy- Demombynes fondent leur opposition des termes accompli/inaccompli sur la notion d'achèvement en ajoutant les sèmes d'itératif et de passé à leur description des deux notions aspectuelles.

Au-delà de cette apparence aspectuelle, les temps en arabe littéral sont donc au cœur des deux formes *ya-f'al^m* et *fa'al^p*. Malgré l'inexistence de marques temporelles verbales (le verbe étant dépourvu de tout morphème spécifique et flexionnel temporel comme en français), les deux formes aspectuelles définissent chacun des emplois temporels qui ne peuvent être en aucun cas les mêmes. Même si, comme nous le verrons plus tard, l'expression du futur peut être rendue à la fois par la forme accomplie et la forme inaccomplie, le procès ou la nature du procès futur, hormis sa valeur temporelle, n'a pas la même interprétation et les mêmes valeurs sémantiques. Sans mettre en doute la base de la règle générale de l'opposition aspectuelle, les grammairiens arabes, concevant cette répartition aspectuelle comme n'affectant en aucun cas l'expression du temps, ont tourné leur conception grammaticale vers l'idée de temps ; ils ont ainsi établi la répartition *māḍī* « le passé », *mudāri'* et *al-mustaqbal* « le futur » qui a été réservé à son emploi avec des particules comme *sa* et *sawfaou* dans un contexte rendant compte de l'expression de l'avenir.

Temporalité et aspect coexistent vraiment dans la langue arabe. Contrairement à ce que pensent certains sémitisants, le verbe est lui-même porteur de l'expression temporelle par les marques temporelles qu'il peut contenir, le contexte peut

contribuer à son tour à ces relations temporelles par l'emploi de certaines particules et d'outils grammaticaux contextuelles. M. Cohen a étudié plus en détails dans le premier chapitre de son *Système verbal sémitique et l'expression du temps* les particules contenues dans le contexte et susceptibles de forger l'expression temporelle(46). Il dégage ainsi des particules composées et des particules de formes « réduites » ou simples. En langue arabe, la séparation entre temps et aspect reste un peu complexe dans la mesure où les signifiants aspectuels (les outils employés) sont à peu près les mêmes signifiants temporels puisque c'est l'aspect qui génère le temps. Le signifié de l'aspect (la notion d'aspect) reste toutefois au cœur même du signifié temporel.

Terminologie française	Terminologie arabe	Marqueurs de temporalité
Présent	Mudāri'	Pas de marqueurs (la forme seule de l'inaccompli)
Présent négatif	Mudāri' manfī	La particule invariable de négation <i>lā</i>
Futur	Mudāri' marfū'	Les particules <i>sa</i> et <i>sawfa</i>
Futur négatif	Mudāri' manṣūb	La particule de négation invariable <i>lan</i>
Passé	Māḍī	L'auxiliaire <i>kāna</i> et la particule invariable <i>qad</i>
Passé négatif	Māḍī manfī	La particule de négation <i>lam</i>

Le temps en arabe n'est pas seulement affecté par l'aspect mais également par l'énonciation. Tel le français, suivant que nous sommes dans le récit ou dans le discours, les valeurs du temps en

arabe changent. Plusieurs grammairiens, soutenant la nature tempo-aspectuelle du verbe arabe, ont essayé ainsi d'établir une sorte de parallélisme entre les temps verbaux du français et ceux de l'arabe. Une équivalence temporelle se trouve élaborée et prouve à la fois l'existence des temps en arabe et la différence des deux systèmes verbaux en question.

Le tableau suivant qui présente à la fois un parallélisme comparatif entre les appellations des temporalités arabes et françaises et les marqueurs primordiaux qui sont propre à chaque temporalité.

Conclusion

Nous avons présenté les sciences grammaticales en arabe pour s'intéresser ensuite à une des quatre branches à savoir le *taṣīrīf*, la science grammaticale dont l'objet est les formes morphologiques et en l'occurrence la forme accomplie et la forme inaccomplie.

Nous avons montré quels étaient les paradigmes de conjugaison découlant de chacune des deux formes morphologiques en procédant à une comparaison avec le système verbal français. Nous avons tenté de répondre à une des questions les plus classiques mais aussi épineuses de la linguistique arabe à savoir la nature temporelle ou aspectuelle de l'opposition entre les deux formes de l'accompli et de l'inaccompli. Après avoir présenté les différents points de vue des grammairiens arabes et arabisants sur cette question, nous avons conclu sur le fait que temps et aspect coexistent dans la forme verbal arabe et qu'en arabe, le verbe marque tantôt le temps tantôt l'aspect, en fonction du contexte et de l'énonciation.

Notes

1. Colloque international « produire le temps », colloque organisé par l'Ircam-Centre Pompidou, l'École polytechnique et l'École normale supérieure du 14 au 15 juin 2012/Colloque pluridisciplinaire sur « Le temps » du 5 au 7 octobre 2011 à la Maison des Sciences de l'Homme-Alpes (Campus de Grenoble)/ Colloque sur « Le temps sous tous ses aspects » le 2-7 octobre 2007, Cerisy-la-Salle (France), dir. Evandro Agazzi, Jean-Pierre Desclés et Zlatka Guentchéva, etc...
2. Saint Augustin, 1962, *Confessions XI*, 14, 17.
3. Pascal, Blaise, 1985, p. 170.
4. Article de Fleisch (p. 293) dans *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, André Caquot et David Cohen, *Paris 16-19 juillet 1969*, Mouton.
5. *Op. Cit*, p. 293.
6. Wazn (pl. awzān) est la désignation en arabe d'un patron morpho-syllabique.
7. En Irak.
8. Nous allons désigner par F1 la forme morphologique *fa'al*.
9. La forme pausale peut être appelée aussi forme à élision dans la mesure où elle correspond à une variation vocalique de la forme verbale principale par suppression de la dernière voyelle. La forme pausale est d'un emploi courant dans les écrits journalistiques surtout, la forme complète reste propre à la grammaire et ne correspond généralement pas à l'expression de l'emploi réel de l'inaccompli.
10. Nous allons désigner par F2 la forme morphologique *yaf'al*.
11. Pierre Larcher, *Le système verbal de l'arabe classique*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2003, p. 9.
12. L'absent féminin singulier est une personne grammaticale, elle désigne en français le pronom *elle*.

13. Nous désignerons tout au long de ce travail par le terme mode, le paradigme de conjugaison. Les trois modes de l'inaccompli désignent les trois paradigmes de conjugaison de l'inaccompli ; chaque conjugaison exprime un procès inscrit ou dans le mode réel ou encore dans le mode potentiel. L'arabe oppose, en effet, deux modes essentiels; le mode réel dans lequel « le locuteur énonce le caractère réel du procès » et le mode potentiel dans lequel le locuteur énonce un procès virtuel ou possible. La forme accomplie arabe s'inscrit toujours dans le mode réel, les trois variantes du mode ou les trois paradigmes de conjugaison de la forme inaccomplie qui ne sont autres que le subjonctif, l'indicatif et l'apocopé peuvent exprimer à la fois le mode réel ou le mode potentiel.

14. Régis Blachère, *Éléments d'arabe classique; Mabādi' al-luġat al-'arabiyya*, Éditions Maisonneuve-Larose, Paris, 1976, p.22.

15. « Mais en même temps je **savais** qu'il se passerait quelques choses ».

16. « Qui songe à se plaindre ? ».

17. « J'irai dormir ».

18. « il ne sortira point aujourd'hui ».

19. « Pour que nous puissions leur transmettre l'information pour qu'ils soient tous au courant».

20. Rattaché à une racine grecque <apokoptein (retrancher, couper)

21. Suppression de la voyelle finale, apocope.

22. Trad.fr « Si vous vous dépêchez, vous arriverez ».

23. Ce sont en français les personnes de il, elle, ils, elles. L'arabe les appelle personnes de l'absent car ils ne sont pas présents au moment de l'énonciation.

24. « Secouez-le donc »

25. « Obliquez à droite ».

26. « Alors on y va ».

27. « il ne l'a pas fait aujourd'hui »

28. Régis Blachère, *Eléments de l'arabe classique; Mabādi' al-luġa al-'arabiyya*, Éditions Maisonneuve-Larose, Paris, 1976. p. 27. La traduction française est « convertissez- vous et vous serez saufs ».
29. Terminologie de Larcher dans son livre *Le système verbal de l'arabe classique*, elle veut dire insistance.
30. P. Larcher appelle une phrase sacramentelle est la phrase qui a un caractère solennel et soutenu.
31. P. Larcher, *Le système verbal de l'arabe classique*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2003, p.12.
32. Rashīd ibn 'Abd Allāh Šartūnī, Jacques Grand'henry, *Grammaire arabe à l'usage des arabes*, Série pédagogique de l'Institut de linguistique de Louvain, Louvain-la-Neuve: Peeters, 2000, p. 32.
33. Frédéric Imbert, *L'arabe dans tous ses états, al-'arabiyya askāl wa alwān : la grammaire arabe en tableaux*, Ellipses, Paris, 2008, p. 146.
34. « si vous riez...quittez la salle ».
35. « ma petite fille pousse-toi un peu...fais une place à la vieille dame ».
36. « j'aurais ignoré la belle tendresse ».
37. « Que Dieu nous aide ».
38. Marcel Cohen, *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, Paris, Leroux, 1924, p. 10.
39. *Op. Cit*, Marcel Cohen, p. 11/12.
40. David Cohen, *L'aspect verbal*, PUF, 1989, p. 183.
41. *Ibid*, David Cohen, 1989.
42. Pierre Larcher, *Le système verbal de l'arabe classique*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2003, p. 137.
43. *Op. Cit*, P. Larcher, p. 138.
44. Régis Blachère et M.Gaudefroy-Demombynes, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, G.P. Maisonneuve, 1942, p. 247.
45. *Op.cit*. R .Blachère et M. Gaudefroy, p. 247.
46. Voir le tableau à la page 12.

Bibliographie

1. David Cohen, 1989, *L'aspect verbal*, PUF.
2. Frédéric Imbert, 2008, *L'arabe dans tous ses états, al-'arabiyya aškāl wa alwān : la grammaire arabe en tableaux*, Ellipses, Paris.
3. H. Fleisch, 1974, « le *tašnīf* selon les grammairiens arabes » dans *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, André Caquot et David Cohen, Hungary, Mouton, p. 292-305.
4. Marcel Cohen, 1924, *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, Leroux, Paris.
5. Pierre Larcher, 2003, *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence (coll. Manuels), 2e édition revue et augmentée.
6. Rašīd ibn 'Abd Allāh Šartūnī, Jacques Grand'henry, 2000, *Grammaire arabe à l'usage des arabes*, Série pédagogique de l'Institut de linguistique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Peeters.
7. Régis Blachère et M.Gaudefroy-Demombynes, 1942, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, G.P. Maisonneuve.
8. Régis Blachère, 1976, *Eléments de l'arabe classique; Mabūdī' al-luġa al-'arabiyya*, Paris, Éditions Maisonneuve-Larose.
9. Sibawayh, *al-Kitāb*, édité par 'Abd as-Salām Muḥammad Hārūn, vol. 3, Dār al-Ġīl, Beyrouth.